

## Intervention sur la requalification de la déviation RN19 à Boissy-Saint-Léger

Intervention de Ibrahima Traoré  
Groupe Val-de-Marne en commun – PCF et citoyen·nes

Monsieur le Président,

Cher(e) collègues,

Après 30 années de mobilisations des élus locaux et des riverains , La déviation de la RN19 inaugurée en 2020 ~~est un projet vieux de 30 ans,~~ qui devait permettre de **contourner Boissy et offrir une bouffée d'air frais aux riverains·nes de l'ex-tronçon de la RN19.**

ce qui a eu un impact plus que bénéfiques pour les habitants , en terme de pollution et de nuisance sonore et de réduction de l'accidentologie. Tous les acteurs public de ce projet, état , département, ville , territoire, région on travailler de concert pour la réalisation de ce projet, des engagements ont été pris de part et d'autres pour aboutir à une requalification en boulevard urbain, qui s'inscrit dans les politiques et mobilité douce tant pour le développement des transports en commun que pour la réduction de la place de la voiture.

Pourtant, dans un article du Parisien paru le 16 février dernier, **vous avez réaffirmé votre décision de ne pas prendre part au financement de la requalification de l'ancienne Nationale 19.**

Nous déplorons fortement l'abandon de cet engagement pris par l'ancienne majorité de participer au financement de ce projet d'aménagement et de reprendre en main la maîtrise d'ouvrage de la traversée de Boissy.

**Un projet d'envergure régional, un axe de circulation majeur du sud-est de la région parisienne** qui relie le Val-de-Marne à la Seine-et-Marne et la Francilienne à l'A86 par la RN406.

**Une route nationale héritée des années 60 avec un aménagement d'un autre temps**, 100 % routier, des arrêts de bus pas aux normes et une voirie tristement laissée à l'abandon par l'Etat.

Chaque jour, plus de 40 000 véhicules empruntaient cette voie au quotidien avec vous le savez, de nombreux désagréments pour les riverains·nes : de nombreux accidents routiers, ainsi qu'une pollution sonore et atmosphérique importante.

Et aujourd'hui, alors même que **vous aviez dit vouloir faire du Val-de-Marne « un département où il fait bon vivre » pendant votre campagne, le Plateau Briard se retrouve une nouvelle fois oublié**, Vous sacrifiez le **seul projet d'investissement départemental d'envergure sur le Plateau Briard**.

Visiblement, le département fait bon vivre, sauf à Boissy, sauf à Limeil-Brevannes, sauf à Villecresnes, sauf sur le Plateau Briard... ce qui devrait ravir Monsieur Farcy

Les investissements d'aménagements sont essentiellement réalisés en milieu dense et pourtant, il n'y a pas que le milieu dense qui compte !

Votre choix est un coup financier et un coup au territoire pour ne pas prendre la maîtrise d'ouvrage.

Ce projet ne constitue pas qu'un simple satisfécit accordé au Maire de Boissy-Saint-Léger et de Limeil- Brevannes. Il s'agit avant tout d'un projet qui vise à **assurer la sécurité routière des usagers·ères, la fluidification du trafic, un meilleur aménagement pour les riverains·nes, l'amélioration de la desserte de bus et du peuplement sur ce secteur**.

Les propositions de financements faites par l'Etat et la Région étaient d'ailleurs importantes, chacun prenait part au projet à hauteur de 5

millions d'euros. Le coût restant pour la collectivité s'élevait quant à lui à seulement 1,4 millions d'euros. Il s'agissait donc d'une bonne opération, et pourtant, comme à votre habitude, vous renoncez !

Nous connaissons les difficultés financières que traverse le département et ne les nions pas. Seulement, vous renoncez sans même avoir pris la peine d'explorer toutes les solutions de financements envisageables.

Pour rappel, une piste cyclable et une voie de bus étaient prévues dans ce projet pour le prolongement de la ligne 23, seule ligne de bus en circulation sur ce secteur.

L'inclusion de ces mobilités douces pouvait ainsi permettre de récupérer des crédits supplémentaires essentiels, notamment auprès d'Ile-de-France Mobilités (dont vous êtes membres), pour l'aménagement de cette route et sa reprise en gestion par le Département.

Permettez-moi enfin d'exprimer tout notre soutien à l'initiative de Madame Lecoufle et de Monsieur Charbonnier, qui vous ont adressé un courrier pour demander la prise en charge des travaux d'aménagement par le département et la reprise en gestion dans le giron départemental de cette voirie, conformément aux engagements pris sous la précédente majorité.

Pas de confusion, Monsieur le Président, assumez vos décisions ! L'Etat finance ce projet au niveau régional et vous préférez vous en retirer.

Pourquoi avoir fait le choix de vous retirer de ce projet, plutôt que d'autres ? Pourquoi avoir délaissé l'un des plus grands enjeux de sécurisation et d'aménagement de notre département au profit d'autres ? **cela rappelle les choix du gouvernement qui renie ses engagements sur les politiques d'aménagement**

Je vous remercie.

*Seul le prononcé fait foi*